

Charte de l'éco-coureur

Pour sensibiliser les participants et adopter une démarche éco-responsable de développement durable dans un esprit sportif et fair-play, les coureurs sont tenus de respecter les engagements suivants.

1. Respect du milieu naturel

Je m'engage à respecter le milieu naturel et les villages traversés au cours des événements du RAID Grenoble INP en prenant conscience que ce sont des espaces partagés.

Je m'engage de même à rester dans les zones de course délimitées par la signalisation.

2. Gestion des déchets

Je m'engage à jeter mes déchets dans les zones de ravitaillement et à ne jeter aucun déchet dans le milieu naturel.

3. Transport alternatif

Je m'engage à privilégier le covoiturage, le train et les transports publics pour me rendre aux lieux de rendez-vous de la course (Pour le Prologue : Tram C, Bus C6, 19, 20, arrêt Seyssinet-Pariset Hôtel de Ville, pour le Raid : Tram B ou C, arrêt Gabriel Fauré).

Horaires sur le site : www.tag.fr

4. Comportement sportif

Je m'engage à adopter un esprit d'équipe et un comportement fair-play, responsable et durable.

Pour votre santé et le respect de l'éthique sportive, n'absorbez aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement votre capacité physique ou mentale durant l'épreuve.



Charte de l'éco-coureur

5. Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres participants, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale toutes les personnes croisées durant l'épreuve.

Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable. J'agis en connaissance de cause.

Attention: nous nous réservons le droit de disqualifier les coureurs qui ne respectent pas cette charte.